



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CHATEAUBRIANT
AV DE LA CITOYENNETE CS 80169
44110 CHATEAUBRIANT

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 14 52 407 844 209
Déclarant 2 (C) : 30 19 964 615 094
Référence de l'avis : 24 44 0048768 34
Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

20 AV DES LILAS
SAINT-MARS-DU-DESERT
44850 ST MARS DU DESERT

Numéro FIP : 440 63 56 3114358789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2024
Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 44040

AURY ADRIEN
OU AURY GAZELLY PORCHIA
20 AV DES LILAS
SAINT-MARS-DU-DESERT
44850 ST MARS DU DESERT

Somme qu'il vous reste à payer

738,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

26 septembre	2024 :	184,00 €
25 octobre	2024 :	184,00 €
25 novembre	2024 :	184,00 €
27 décembre	2024 :	186,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1470 6000 337X XXXX XXX8 925

Identifiant de la banque : AGRIFRPP847

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021D52D0G844218PAS2A24

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 16/09/2024.

Revenu fiscal de référence :	61 258
Nombre de parts :	3,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP CHATEAUBRIANT
SAID CHATEAUBRIANT-ANCENIS
AVE DE LA CITOYENNETE
CS 80169
44146 CHATEAUBRIANT CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.



Déclarant 1 - Nom de naissance : AURY
Déclarant 2 - Nom de naissance : DALANGIN

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
2				3,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	43941	24955	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4394	- 2496	
Salaires, pensions, rentes nets.....	39547	22459	62006
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			2
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			1
Revenu brut global.....			62007
CSG déductible.....			- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu
Pensions alimentaires ¹⁶		750	750
Total des charges déduites ¹¹			- 750
Revenu imposable.....			61257
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			3011
Décote.....			- 82
Impôt total avant crédits d'impôt.....			2929
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu
Frais de garde des jeunes enfants.....	749		749
Montant du crédit d'impôt calculé.....			- 375
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			2554
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :			2554
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :			- 2615
Avance perçue sur les réductions et crédits d'impôt :			+ 799
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....			738
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER			738

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵

61258

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

2

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2022.....	16394	16394
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 16741	= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 4,17%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.